

Compte rendu

du conseil municipal du 11 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze du mois de juin s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Convocations adressées individuellement par écrit et par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 7 juin 2021

Affichage en mairie : le 7 juin 2021

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID-1^{er} Adjoint, Mme Patricia MATZ-2^{ème} Adjointe, M. Thierry CRESCENCE-3^{ème} Adjoint, Mme Laurence CABRERA 4^{ème} Adjointe, M. Michel GENDRAUD – Mme Anne HERBRETEAU – M. Mehdi GIE – Mme Sandrine VAYSSE – M. Walter WHITE – M. Luc ROUSSEAU - M. Jean-Marie CHARENTON – Mme Josseline TURBEAUX – M. Marc BOUWYN

ABSENTS EXCUSES : Mme Patricia REAL (pouvoir à Anne HERBRETEAU)

Madame Laurence CABRERA a été nommée Secrétaire de Séance

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14+1

Le quorum est constaté.

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU/ PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2021
--

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 19 avril 2021.

➤ **Le Conseil Municipal adopte le compte rendu à l'unanimité**

Madame le Maire demande la confirmation du refus de signer le procès-verbal du 12 avril 2021 à trois conseillers. Les conseillers confirment.

II. COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

Madame le Maire communique au conseil les décisions suivantes prises entre le 13 avril et le 11 juin 2021

DÉPENSE COMMUNE :

DC2021/009 : Vérifications électricité et gaz par SOCOTEC pour un montant de 1114.43€

DC2021/010 : NOREMAT pour un montant de 431.10€

DC2021/011 : L'écho des Loges par l'Imprimerie Giennoise pour un montant de 2041.60€

DC2021/012 : Traitement Sabre par COBALYS pour un montant de 696.96€

DC2021/013 : Achat de couvertures et de literie matelas chez Manutan pour un montant de 604.73€

DC2021/014 : Réparation du Tracteur ERGOS95 par la SARL Simon pour un montant de 1 120.01€

DC2021/015 : Imprimés et drapeaux chez SEDI pour un montant de 622.05€

DC2021/016 : Dératisation par l'entreprise HUMMEL pour un montant de 516.00€

DC2021/017 : Achat de meuble de rangement pour la maternelle chez BRICO DEPOT pour un montant de 98.60€

DC2021/018 : Achat de Rosiers - Pépinières Raffard pour un montant de 200.20€

DC2021/019 : Réalisation de travaux d'égavage et de broyage par l'entreprise SELSCHOTTER pour un montant de 3618.00€

DC2021/020 : Achat d'un banc à chaussures chez MANUTAN pour un montant de 653.59€

DC2021/021 : Travaux de Tôlerie par l'entreprise « Tôlerie 45 » pour le pont de l'étang pour un montant de 660.00€

DC2021/022 : Travaux de Tôlerie par l'entreprise « Tôlerie 45 » pour le pont de l'étang pour un montant de 2889.00€

DÉPENSE EAU ET ASSAINISSEMENT :

DE2021/007 : Achat d'un nettoyeur Haute pression auprès la société OMG pour un montant de 3 970.97€

DE2021/008 : Achat d'un mobile Androïde compteurs auprès de DIEHL pour un montant de 1 200€

DE2021/009 : Achat d'un logiciel auprès de DIEHL pour un montant de 1 038.00€

DE2021/010 : Achat de pièces de réseaux auprès de CMPO pour un montant de 638.60€

DE2021/011 : Nettoyage de postes -EAL - pour un montant de 841.50€

DE2021/012 : Réparation fuites d'eau AEP rue des Fougères et rue de Montargis par l'entreprise de TP Vauvelle pour un montant de 2 437.20€

III. DÉLIBÉRATION

1. ASSISES DU LOIRET :

Madame le maire fait procéder au tirage de 3 jurés pour l'année 2022 à partir de la liste préparatoire issue de la liste électorale contrôlée par la commission épurée des personnes de moins de 23 ans et plus de 70 ans. La préfecture retiendra 1 des 3 jurés tirés au sort pour Varennes-Changy.

Mme TURBEAUX tire au sort les numéros de ligne.

M. GIE tire au sort les pages

Le conseil a procédé au tirage au sort de 3 jurés pour les Assises du Loiret pour l'année 2022.

2. TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEUR (TLPE) : ACTUALISATION DES TARIFS MAXIMAUX APPLICABLES EN 2022

Madame Le Maire donne lecture du courrier émanant de la préfecture et rappelle que cette taxe n'a pas été instauré dans la commune de Varennes Changy.

Mme le Maire souhaite poursuivre le choix de ne pas instaurer cette taxe afin de ne pas pénaliser les commerces et professionnels varennois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement :
Pour ne pas instaurer cette taxe dans la commune.

3. MODIFICATIONS AUX STATUTS DE LA COMMUNAUTES DE COMMUNES

Madame Le Maire donne lecture du courrier émanant de la Communauté de Commune Canaux et Forêts en Gâtinais demandant une modification statutaire sur les points suivants :

L'Organisation des mobilités : La compétence d'organisation de la mobilité est une compétence globale : elle n'est pas scindable (Cf article L1-1 du code des transport précisant les compétences)

Création de voies vertes en sites propre et de liaisons douces en mixtes pour :

- La voie verte en site propre du tracé de l'ancienne voie ferrée Quiers-Châlette
- Les boucles à vélo validées par la Communauté de Communes par - délibération du 26 juin 2018
- Elaboration d'un schéma des liaisons douces intégrant à minima les tracés ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par :

14 Voix favorables – 1 Abstention – 0 Voix contre

se prononce favorablement pour :

Autoriser le transfert de la compétence organisation des mobilités à la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais qui deviendra ainsi Autorité organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1^{er} juillet 2021.

Approuver les modifications apportées aux statuts de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais intégrant la compétence facultative d'organisation de la mobilité pour les points cités.

4. REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de réviser les loyers communaux.

- **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement pour :**

Réviser le loyer du logement situé au 4bis, rue d'Ouzouer

Maintenir les autres loyers aux tarifs révisés par délibération de juin 2019.

5. REVISION DU R.I.F.S.E.E.P DES AGENTS DE LA MAIRIE DE VARENNES-CHANGY

Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé dans la Fonction Publique de l'Etat un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Après avis du comité technique, pour des agents titulaires et stagiaires de la Mairie de VARENNES-CHANGY, le RIFSEEP a été instauré par délibération du conseil Municipal en date du 15 septembre

2017. Sans changement de fonction, de grade ou d'emploi depuis cette date, l'IFSE fait l'objet d'un réexamen au moins tous les 4 ans.

Madame le Maire rappelle les modalités et applications du RIFSEEP et propose :

- De réviser les montants maximum et minimum de l'IFSE pour les groupes de fonctions comprenant des agents en poste.
- D'instaurer le complément indemnitaire annuel

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement pour :

- **Réviser** les montants maximum et minimum de l'IFSE pour les groupes de fonctions comprenant des agents en poste selon le barème lu au Conseil.
- **Instaurer** le complément indemnitaire annuel selon le barème lu au Conseil.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. Compte Rendu de la commission des festivités du 19/03/2021 :
 - a. La chasse aux œufs prévue initialement le 4 avril n'a pas eu lieu laissant ainsi la préférence à la chasse aux œufs organisée par les Ecuries de Changy.
 - b. Le concours de pêche du 1^{er} mai n'a pas pu être organisé
 - c. Les interdictions fluctuantes liées à la COVID nous a amené à l'interdire.
 - d. Prévoir les achats de décoration pour Noël
 - e. Le fleurissement du Village a commencé.
 - f. Un conseiller souhaitait organiser un « Ramassage des ordures jetées dans la nature ». Une 1^{ère} action s'est déroulée le 25 avril devant les ateliers municipaux avec le conseiller et un bénévole qui ont ramassé la valeur de 4 sacs de 120 litres.
 - g. Un concours artistique « une saison à Varennes-Changy : le Printemps » est lancé pour les amateurs. Ce concours tient compte de catégorie d'âge. Les œuvres seront exposées dans le sas de la mairie.
 - h. Madame le maire demande aux conseillers de se prononcer pour le maintien ou non du feu d'artifice, sans buvette et sans guinguette. Les conseillers se prononcent majoritairement pour le maintien (3 abstentions).

2. Compte Rendu de la commission travaux du 13/03/2021
 - a. Présentation des hypothèses de travail pour l'aménagement d'un parking rue d'Ouzouer d'environ 20 places.
 - b. Présentation des travaux de rénovations réalisés suite à la visite de maintenance de la cloche de l'église : palier vétuste et boulon cassé.
 - c. Présentation du devis pour le chauffage de l'église d'une puissance de 25kW par 2 lustres

- d. Présentation des diverses propositions concernant l'aménagement de la zone vie dans les ateliers de la commune. La remise en état de l'existant est privilégiée
 - e. Présentation du dossier concernant le terrain de pétanque qui sera réalisé en face de l'aire de jeux et comprendra 3 ou 4 zones de 15m de long * 4m de large. L'avenir devra prévoir des toilettes et cabane comptoir.
 - f. Présentation du dossier des tableaux interactifs pour l'école : la classe concernée sera le CM1 pour remplacer celui qui a 12 ans. In comprendra 1 écran + 1 rétroprojecteur et 4 ordinateurs associés.
 - g. Le toboggan, de l'école maternelle, devrait être changé cet été. Le modèle retenu est le « Corsaire »
 - h. Les devis sont en cours pour le changement du système d'ouverture de l'entrée de l'école comprenant un portillon et 1 écran Visio avec vidéo-surveillance.
 - i. Présentation du dossier concernant l'abri bus route de Pilâtes. Ce dossier devra être validé par le département
 - j. Des panneaux de signalisation sont endommagés. Lorsque de tel faits sont constatés, il conviendrait de le signaler en Mairie.
 - k. La porte du garage « Kangoo » de la Mairie devrait être remplacé en août
 - l. Présentation de l'étude réalisée par le département concernant l'extension du Restaurant Scolaire pour n'avoir qu'un seul service de restauration et laisser aux enfants plus de temps pour manger.
3. Compte rendu de la commission scolaire du 24/03/2021
- a. Le contexte sanitaire n'a pas permis de rencontre entre les membres de la commission et le personnel de la commune en charge des enfants et de l'entretien des locaux.
 - b. Présentation de la Loi Ega Lim : Le repas végétarien hebdomadaire est mis en place depuis 2 ans. Les axes suivants menés avec Mme PAUTRAT, sont : + de bio – de plastique + de produits locaux.
 - c. La garderie accueille beaucoup d'enfants les mardis et les jeudis. La commission demande le renfort de l'équipe d'encadrement ces jours-là.
 - d. La commission étudie la mise en place d'un permis à point compte tenu de la fréquence des écarts de conduite de certains enfants.
 - e. Une application de gestion des services périscolaires, accessible par téléphone, tablette et ordinateur par les familles, est en cours d'amélioration suite aux remarques formulées lors de la présentation du logiciel par l'éditeur.
 - f. Les classes découvertes ne pourront avoir lieu. Elles seront remplacées par deux journées sans nuitées à INGRANNES pour les enfants de CM1 et de CM2 les 21 et 22 juin 2021.

4. La Gendarmerie Nationale a conclu un partenariat national avec l'application mobile 100% française « PanneauPocket » et l'association des Maires Ruraux de France visant à renforcer la sécurité des habitants.
5. Le dossier présenté par la Commune de Varennes Changy dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, a été retenu. Les devis sont en cours.
6. TDF ORANGE, installateur de pylône missionné par orange dans le cadre du déploiement de son réseau 4G nous informe que le terrain retenu est situé au lieu-dit : « Chemin de la croix bleue » et concerne une parcelle privée.
7. La demande de reconnaissance de « l'état de catastrophe naturelle » déposée pour 2020 a reçu une réponse défavorable. La demande de reconnaissance déposée pour 2018 a reçu une réponse favorable. Celle de 2019 a reçu une réponse négative. Vu les dégradations subies par les administrés qui s'aggravent, un recours est lancé.
8. Point sur la situation des électeurs de la commune au 31 mai 2021 : 1135 électeurs sur la commune -21 jeunes ont été inscrits d'office - 30 décès - 5 procurations dont 1 invalide.
9. Le plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat est distribué aux conseillers
10. La Communauté Professionnel Territoriale de Santé du Gatinais-Montargois a vu le jour à l'initiative de l'ARS et de la CPAM et regroupe tous les professionnels de la Santé libéraux du secteur afin d'organiser une meilleure offre de soin sur le territoire. Le Dc ESCOFARE Médecin Généraliste à Varennes Changy a été élu Président.
11. Le Service des Loisirs et d'Animations Communautaire de Lorris (S.L.A.C) demande l'autorisation d'organiser un Clean Walk (ramassage des déchets en bord de route) le 7 juillet de 9h30 à 12h30.
12. L'association « Epilepsie France » remercie la commune de Varennes-Changy pour son illumination en violet lors de la journée internationale de l'épilepsie, le 8 février 2021.
13. Demande les disponibilités de chaque élu pour les élections afin d'organiser la composition des bureaux de vote.
14. Une réunion publique des candidats sortants des cantonales se tiendra le 16 juin à 19h30 à l'Escale.
15. Le concours des Maisons Fleuries, est lancé.

V. REMERCIEMENTS

Remerciements de 5 familles en deuil

Remerciement pour une remise sur facture d'eau pour un abonné privé

VI. EXPRESSION DES CONSEILLERS

Un adjoint fait un point sur la fuite découverte route de Lorris au niveau du cours d'eau rendant très complexe sa détection. Son impact a eu des répercussions non négligeables sur le volume pompé. La surveillance mise en place depuis la réparation (4 semaines) permet de constater que le volume pompé revient à une situation cohérente et comparable à 2018. Un point supplémentaire de surveillance a été mis en place au château d'eau afin de mesurer le volume jour/nuit.

Un conseiller demande la surveillance des volumes aux bornes incendies. Diverses solutions ont été étudiées puisqu'il est interdit de mettre des compteurs sur ces bornes. Pour l'instant aucune solution n'est satisfaisante devant l'incivilité.

Un élu demande si l'information concernant la cantine à 1€ entendue dans les médias, est d'actualité. Madame le Maire l'informe qu'il y a des clauses à cette tarification : L'aide est versée, selon les revenus des familles ou idéalement, le quotient familial. Cette condition est toujours d'actualité même si elle n'est pas mentionnée par les médias.

Un élu fait le point sur les tableaux reçus dans le cadre du Concours Artistique.

Un élu demande les modalités pour l'autotest COVID en vue de sa présence au bureau de vote.

Un conseiller demande les actions possibles contre les tontes intempestives, le soir, en dehors des plages horaires autorisées.

Un conseiller aborde le sujet des flyers distribués dans les boites aux lettres par la minorité du Conseil municipal jetant un discrédit sur la majorité élue et certains propos personnels erronés.

La séance est levée à : 23h00

